

Geneviève PERRIN-GAILLARD
Députée des DEUX-SÈVRES

SPA

A l'attention de Monsieur Serge BELAIS,
Président
39, bd Berthier
75847 Paris Cedex 17

Paris, le 4 juillet 2003

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier daté du 20 juin dont l'objet était d'attirer mon attention sur la réglementation relative au transport des animaux vivants et vous en remercie.

Tout comme vous, je suis convaincue que cette réglementation qui a déjà évolué positivement peut encore atteindre une meilleure prise en compte du nécessaire respect du bien être animal et de ses impératifs biologiques.

Sensible à l'action et la dernière campagne que vous menez sur ce dossier, et désireuse de contribuer à une meilleure appréhension réglementaire du sujet, j'ai décidé de vous permettre d'exposer votre argumentaire aux parlementaires membres du Groupe d'Etude que je préside sur la protection des animaux.

Dans cette perspective, le secrétariat du Groupe d'Etude vous contactera prochainement, ou l'a déjà peut-être fait, afin que vous m'indiquiez, les personnes ressources sur ce dossier, susceptibles de vous accompagner et de constituer la délégation de la SPA sur cette problématique. Je vous précise que, pour l'intérêt du débat, je souhaite que vous soyez confrontés aux professionnels du transport, structurés au sein de la Fédération Nationale des Transporteurs Routiers.

Espérant que vos disponibilités nous permettent de programmer le plus rapidement possible cette audition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération.

Geneviève P-GAILLARD